

## LIBRES PROPOS

### AH! . . . . . CES JEUNES! . . . . .

Si vous promeniez un jour en fin d'après-midi, aux abords du centre sportif et culturel, vous pourriez voir quelques jeunes, enfants et adolescents, chevaucher leurs vélos-cross ou leurs cyclomoteurs et s'adonner à l'exercice du dérapage contrôlé sur le parking du centre.

Arrivée à fond de train, coup de frein, braquage du guidon, debout sur les pédales et la roue arrière dérape dans une volée de gravillons ! Les plus habiles, sans mettre pied à terre, repartent dans la direction opposée !...

Ah!... Ces jeunes!... penseriez-vous, pour peu que vous ayez dépassé la quarantaine. Ces brise-tout, ces insouciant, ces inconscients! Avec eux, la mince couche de revêtement goudronné aura bientôt vécu !

Si vous vous promeniez un jour en fin de journée aux abords du centre sportif et culturel, vous pourriez voir quelques automobilistes, dont le sang s'est soudainement muté en huile de moteur, s'élançant sur le terre-plein et, brusquement, faire un tête-à-queue bruyant et spectaculaire (?) dans des gerbes de gravillons ! Les plus habiles, par une combinaison savante volant-accélérateur-freins emballent leur moteur et, soudainement, tournent en rond, presque sur place, comme des chiens qui cherchent à se mordre la queue, dans de puissantes éclaboussures de gravillons !

D'autres encore, qui vont éliminer le stress de la journée par une partie de basket ou de volley-ball, tout-à-coup émules de Fangio, de Prost ou de Sennas s'offrent, sitôt le portail franchi, les émotions de la formule 1 par un bruyant et dérisoire tête-à-queue...pour aller se garer 5 mètres plus loin dans de violentes projections de gravillons.

Ah!... Ces jeunes !... Ces brise-tout, ces insouciant, ces inconscients ! penseriez-vous ! Dans quelques semaines l'argile des Négadisses, recouverte à coup de millions de centimes, sera mise à nu ! Mais, si vous y regardez de plus près, même au travers de vitres teintées, vous reconnaîtrez des têtes aux cheveux grisonnants ou à la tonsure naissante !

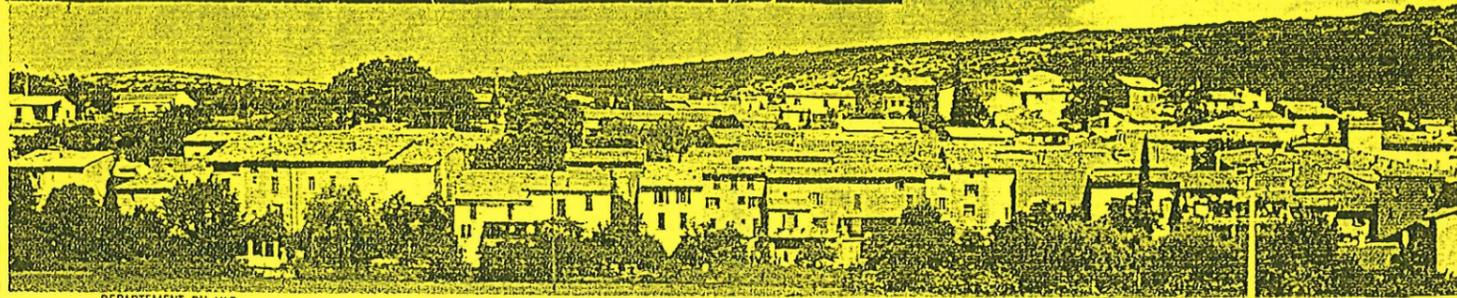
Si, enfin, vous vous étiez promené un jour sur le terre-plein du centre sportif et culturel, vous auriez pu constater les traces du passage de quelques canassons mal élevés. En d'autres pays -la SUISSE par exemple- les propriétaires se seraient honorés à venir remettre en état de propreté ce qui fut un moment leur hippodrome. Peu importe, l'année est pluvieuse !

Ah !... Ces jeunes !... penseriez-vous... Ou ces moins jeunes ! Les pistes cavalières ne sont-elles pas assez nombreuses dans la commune pour faire trotter nos bidets ? A moins qu'il ne s'agisse de bourrins de haute lignée aristocratique assoiffés de culture !

SAINTE-ANASTASIE ! Quel heureux pays ! On n'y vieillit pas, on y croque une jeunesse éternelle à pleines dents ! jusqu'au jour où il faudra parler de la réfection du parking du centre sportif et culturel en d'autres termes cette fois, mûris et ... financiers certainement ceux-là !

ANASTASE

# Sainte-Anastasie



DEPARTEMENT DU VAR

N° 23 AVRIL 1991



## BULLETIN MUNICIPAL

### SOMMAIRE

=====

1. LE MOT DU MAIRE
2. CONSEIL MUNICIPAL
3. LA VIE AU VILLAGE
4. CONSEIL MUNICIPAL (suite)
5. LA VIE ASSOCIATIVE
6. COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS
7. LES REUNIONS CHRONIQUE PROVENCALE
8. LIBRES PROPOS

### LE MOT DU MAIRE

-----

Le budget communal 1991 vient d'être voté. Son montant très modeste limite naturellement nos ambitions.

Cependant, de nombreux investissements sont encore indispensables et le jour viendra vite où d'autres besoins surgiront (école par exemple).

Cet équilibre actuel entre le financement de nos besoins, l'amortissement de la dette et la fiscalité locale n'est pas immuable et il n'est pas dans mes intentions de "raconter n'importe quoi" sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui un problème sérieux appelle toute notre attention : le financement du Collège de GAREOULT.

En son temps, c'est à dire en 1987, ce magnifique ouvrage d'environ 4 milliards de centimes, "ne devait pas coûter un centime aux communes du Canton". La fièvre constructrice était alors telle, que quelques timides interrogations d'élus furent balayées par de solides assurances verbales (les Conseils Municipaux n'ont d'ailleurs jamais délibéré sur l'engagement de cette dépense).

Aujourd'hui, la réalité est plus amère et à moins, d'un miracle, la facture pour STE ANASTASIE sera d'environ 110 millions de centimes.

Le Président du Conseil Général et notre Député, Hubert FALCO, ont été alertés, ils sont conscients des conséquences catastrophiques qu'entraînerait une telle décision pour nos finances et plus encore pour nos investissements à venir.

Formons avec eux le vœu qu'une solution acceptable nous soit offerte. Dans le cas contraire, nous faudra-t-il envisager un nouvel impôt "collège" ?

Celui-là, bien décentralisé...

Jean-Pierre MORIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 29 MARS 1991

**ETAIENT PRESENTS :** MM. MORIN, CUENOT, REMY, MACHET, RAYNAUD, ABELLO, FORISSIER, ISTRIA, BROSSAUD, CORBIER, MMES BOUQUET, LAURENT.

**ETAIENT ABSENTS :** M. TOSELLO

M. DEHAYE donne pouvoir à M. FORISSIER  
M. LALANDEC donne pouvoir à M. MORIN

## ORDRE DU JOUR :

1. BUDGET PRIMITIF 1991
2. SURTAXES COMMUNALES EAU ET ASSAINISSEMENT
3. COMITE INTERCOMMUNAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE
4. REVISION DES EVALUATIONS CADASTRALES
5. TRAVAUX REALISES PAR LE SERVICE TECHNIQUE
6. COMMISSION COMMUNALE DES FEUX DE FORET
7. ORDURES MENAGERES
8. ECHANGE D'UNE PARCELLE COMMUNALE
9. TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SALLE POLYVALENTE  
DEMANDE DE SUBVENTION
10. TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SALLE POLYVALENTE  
(VOIRIE ET RESEAUX DIVERS)
11. CANAL D'ARROSAGE

En début de séance, le Conseil Municipal prend connaissance d'une courte lettre de M. Robert DEHAYE (actuellement convalescent après opération); il lui renouvelle ses vœux de prompt rétablissement.

### 1. BUDGET PRIMITIF 1991

Après étude par la Commission des finances et les Adjointes, le Maire propose au Conseil le budget primitif pour l'année 1991.  
En préliminaire, il rappelle que pour la troisième année consécutive, les taux de la fiscalité locale ont été maintenus sans augmentation.  
Par ailleurs, l'équilibre budgétaire étant réalisé sans emprunt, il s'agit d'un budget totalement autofinancé (fiscalité locale, DCF, subventions, fond de compensation de la TVA).  
La section fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 4 435 227 F et la section investissement s'équilibre à 1 299 455 F.  
Le budget de fonctionnement de la commune qui peut paraître élevé comprend le paiement des intérêts des emprunts (310 208 F), le prélèvement pour la section d'investissement 580 000 F. De fait, le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 4 435 227 F - 890 208 F = 3 545 019 F.  
Le budget d'investissement comprend, outre les sommes consacrées aux investissements, la somme de 380 661 F représentant le montant du remboursement du capital des emprunts antérieurs.

Le budget adopté à l'unanimité est affiché et consultable en mairie.

### 2. SURTAXES COMMUNALES EAU ET ASSAINISSEMENT

Les prix sont fixés pour 1991 à :  
- 1 F 20 le m<sup>3</sup> pour l'eau  
- 1 F 00 le m<sup>3</sup> pour l'assainissement  
- 8 F 00 pour la prime fixe.

Adopté à l'unanimité.

### 3. COMITE INTERCOMMUNAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Madame LAURENT, Adjointe, informe le Conseil d'un projet de création d'un comité intercommunal de prévention de la délinquance.

Elle répond aux différentes questions sur ce sujet. Après discussion, le Maire propose que l'étude de ce dossier soit poursuivie, puis inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil.  
Madame LAURENT suivra ce dossier.

### 4. REVISION DES EVALUATIONS CADASTRALES

La loi du 30 Juillet 1990, relative à la révision des évaluations cadastrales a institué une procédure de consultation de la Commission Communale des Impôts Directs sur le découpage du département en secteurs d'évaluation. Le Maire rappelle qu'en son temps, une documentation sur ce sujet a été remise aux élus. Il précise que la commission sera appelée à donner son avis le vendredi 5 avril.

### 5. TRAVAUX REALISES PAR LE SERVICE TECHNIQUE

M. Michel FORISSIER, Président de la Commission des travaux, énumère les travaux réalisés :

- crépi façades du bâtiment communal des Aires
- réalisation et mise en place
- mise place des fenêtres du local
- enduit intérieur du garage
- finition toiture
- divers travaux écoles et salle polyvalente
- débroussaillage des berges de l'Issole
- élagage des arbres
- rebouchage des "nids de poules"
- fabrication et mise en place poteaux et chaînes "Marché rue Notre Dame"
- peinture portail salle polyvalente
- pose rideaux petite salle (polyvalente)

### 6. COMMISSION COMMUNALE DES FEUX DE FORET

Évoquant la dernière réunion de la commission présidée par M. REMY Président du CCF, le Maire rappelle les actions de la commune en ce domaine.

- En 1990, une citerne DFCI de 30 000 litres a été installée au lieu-dit le Défens.
- Une sirène d'alarme a été mise en service (clocher)
- En 1991, un projet d'installation de 10 nouveaux poteaux incendie est budgétisé et sera mené à bien avant l'été (coût de l'installation, environ 100 000 F).

Les poteaux incendie nous ont été fournis par le Conseil Général.

(suite page 4)

## MÉDAILLES MILITAIRES

L'Assemblée Trimestrielle de la 1754<sup>ème</sup> section des Médailleurs Militaires de SAINTIE-ANASTASIE a eu lieu le samedi 30 mars 1991 à la salle polyvalente.  
A cette réunion participait l'ensemble des membres du bureau.

L'ordre du jour comprenait les sujets suivants :

- Compte rendu de la réunion du 1er mars 1991.
- Participation au congrès national du 9 au 12 mai 1991 à NIMES.
- Préparation des sorties de la section pour 1991.
- Compte rendu du trésorier sur le bilan comptable 1er trimestre 1991.
- Le mot du Président M. DASSONVILLE.

A l'issue de cette amicale assemblée, un apéritif fut offert aux participants.



## CHRONIQUE PROVENCALE

### SANTO-ESTAGIE E SA GLEISO

Primier fouo sacher que ouo countrari dei vilages varès que pouartoun dei nouns de Sants o de Santos, Santo-Estagié es pas lou noum d'uno santo. D'efiech, Santo-Estagié ven d'un mot grec que voou dire : santo resureicien, es a dire la resureicien de Jesus-Crest. Dins lou meme biais avem Santo-Soufio que voou dire (toutjourn en grec) : santo savieso (sagesso) de Dieou. La gleiso doou vilage qui si trobo en plen mitan doou vilage es fouaço anciano. Es citado dins uno "bulo" doou pape Inoucent lou IIIenc de 1152. En aquestou moument fasié partido dei bens de la coulegialo de Pignans. Ero ben mai pichouno qu'aro ; l'avié que la pichoto nau que s'acabo per uno absido en cuou de fourn. Coump s'ufisié plus a la pouplacien qu'avié creissut, decideroun en 1868 de la relargar en bastissent la segoundo nau (la mai grand) que s'acabo per un cabèt plat e un campanaou carrat curbit amé un tèoulat. Ansin la nouvello gleiso (aqueilo que viam a l'ouro d'aro) e que se trobo dins lou viradour de la routo de Besso, e souto la plaço Sant-Just, coumpren douas naous des-seperados per deis arcados sus dei piliers carrats. Fa a pouc près 18 m de loung. Es dedicado a Sant-Just, lou celebre Sant liounes fouaço counouissut que n'en parla-rem un aoutre couop.  
**RESUME :** Le nom de STE ANASTASIE provient d'un mot grec qui signifie sainte résurrection (de J.C.). La lère église du village est citée dès 1152 et fut agrandie en 1868. Elle est dédiée à Saint Just.

## REUNION DES MAIRES DU CANTON

Le 28 mars, à l'initiative du Conseiller Général Paul EMERIC, les Maires du Canton se sont réunis à la Mairie pour y débattre de leur préoccupation concernant la collecte des déchets ménagers.



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL ELECTRIFICATION

Dans le même temps, à la salle polyvalente, M. CUENOT, Premier Adjoint, accueillait le syndicat intercommunal d'électrification. Après le vote du budget, la réunion s'achevait par un apéritif offert par la Mairie.



### REVISION DU TABLEAU "PRESTATIONS" OFFERTES PAR LA COMMUNE

Dans une vitrine installée à l'extérieur de la Mairie figure une liste "PRESTATIONS" offertes par la commune. Cette liste a été établie en 1989 d'après les petites annonces parues dans les premiers numéros du Bulletin Municipal.  
La révision de cette liste va être prochainement entreprise.  
Les personnes dont l'activité permet d'y figurer doivent adresser leur demande par écrit à la mairie, si elles le souhaitent.  
La condition requise est d'avoir son siège social dans la commune ou d'acquitter la taxe professionnelle.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION EXTRA MUNICIPALE  
DES SPORTS ET LOISIRS DU 12 AVRIL 1991

ETAIENT PRESENTS :

Mme ROY, Présidente des Parents d'Elèves  
Mme LAURENT, Présidente des Randonneurs Pédestres  
Mme SEPTEMBER, Présidente du Foot-Ball  
M. MORIN, Maire  
M. GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes  
M. BOUILLON, Représentant le Foot-Ball  
M. JURAVER, Président de l'A.S.L.  
M. BRUZZONE, Président du Basket  
M. GONNET, Président de l'Association "Vouloir"  
M. MACHET, Représentant Mme BEGHIN  
M. FORISSIER, Président du Cyclo-Club  
M. FADDA, Président du Club des Cigales  
M. BROSSAUD, Président de la Commission  
M. CREDY, Président du Club des Cibistes "Amitiés 27"  
M. MARIN, Président du Club de Delta Plane

Assistaient également à la réunion : M. SAUVET, Mme DIGEON,  
M. CUENOT, 1er Adjoint, M. DEVOS (section bouliste)  
M. RAYNAUD.

1. SUBVENTIONS :

Club des Cigales. Demande 5 000 F : avis favorable.

A.S.L. Basket. Avis de principe favorable pour 12 000 F,  
sous réserve de la participation effective au championnat  
de quatre équipes (versent par tranches).

Foot-Ball. Si le club est maintenu, la subvention deman-  
dée serait de 6 000 F et la commission émet un avis  
favorable.

Cyclo-Club. Subvention demandée 1 000 F : avis favorable.

Association "Vouloir". Demande 1 300 F : avis favorable.

Médailles Militaires. Demande 700 F : avis favorable.

Amitiés 27 (Cibistes). Demande 2 000 F. Il est proposé  
1 000 F.

Parents d'Elèves. Aucune demande. La Commune, d'accord  
avec les membres de l'Association, participeront directe-  
ment au financement des activités scolaires.

Tennis. Pas de demande.

Section des Boules. Demande 5 000 F : avis favorable,  
ainsi que pour l'installation de projecteurs provisoires.

Section Delta Plane. Il est proposé à ce club, auquel ne  
participe aucun habitant du village, de l'aider sous la  
forme suivante :

- mise à disposition de la salle polyvalente pour des  
réunions éventuelles.
- participation de la commune par l'octroi d'une récom-  
pense le cas échéant, par exemple sous forme de coupe.

A.S.L.. Les Boucles de l'Issole demande 6 000 F : avis  
favorable.

Comité des Fêtes. Demande 22 000 F. Il sera statué ulté-  
rieurement en ce qui concerne cette demande, lorsque la  
comptabilité aura été fournie par l'Association et examinée.

2. PROGRAMMES.

Il faudrait qu'incessamment, les programmes concernant  
les festivités prévues soient établis et présentés, afin  
qu'ils puissent être transmis aux organismes qui publient  
les dates des manifestations, comme le SIVOM du Pays  
brignolais. Ceci doit être communiqué pour la semaine  
prochaine.

A.S.L. 20 juillet : Boucles de l'Issole.

Club des Cigales. Demande une participation à la fête  
sous forme d'exposition des travaux exécutés par les  
membres du club.

Basket-Ball. Journée du basket : dimanche 21 juillet.

Parents d'Elèves. 29 juin fête des écoles.

Club de Delta-Plane. Fournira dans la semaine le calen-  
drier des manifestations. M. MARIN précise qu'il tâchera  
de participer à la fête.

Cyclo-Club. Rallye surprise durant la fête.

"Vouloir". Projet délirant auquel doivent participer  
les ateliers de théâtre. Le début du mois de juillet  
semble être choisi pour cette manifestation.

Club des Boules. 27 avril : concours.

8 et 9 mai : concours sponsorisé par Michel CODONNEL.

Office Municipal de la Culture. Le concert du 18 mai étant  
évoqué, MM. SAUVET et GUIGNIER, membres de cet office,  
font remarquer qu'il n'y a pas eu de concertation en ce  
qui concerne le programme culturel de cette année. Le  
Maire propose une réunion dans ce sens pour le jeudi 18  
avril à 18 H à la salle polyvalente.

Comité des Fêtes. Proposition de M. GUIGNIER d'organiser  
un dîner dansant dans la petite salle polyvalente. Ce  
projet n'est pas réalisable, compte-tenu du classement  
"sécurité" de cette salle. Seules les manifestations  
"statiques" sont tolérées.

Programme.

20 mai : foire à la brocante (lundi de Pentecôte)

22 et 23 juin : méchoui et bals (fête de la musique)

14 juillet : bal sur la Place St Just

19 ou 23 juillet : bals de la fête de la St Just  
(21-22-23 juillet)

15 août : méchoui et bal

31 août : bal

1er septembre : peut-être manifestation avec les boules

M. MORIN précise que 200 chaises ont été achetées, ce  
qui facilitera le travail du Comité des Fêtes.

Lecture est faite d'une demande de "Jeunesse et Sports"  
en ce qui concerne les "Journées du Sport" qui ont lieu  
les 25 et 26 mai. La question sera étudiée.

Tir à l'Arc. Une demande d'utilisation de la salle polyva-  
lente nous est adressée par le club de ROCBARON. Il est  
convenu que cette demande sera réexaminée si une section  
est créée à SIE ANASTASIE.

3. CREATION D'UNE SECTION "SPORT-LOISIRS-DEIENIE". Cette  
section occupera la salle le jeudi soir à partir de 19H :  
avis favorable.

M. JURAVER annonce une réunion le 2 mai à 19 H, concer-  
nant les Boucles de l'Issole.



## LA VIE AU VILLAGE

### A QUAND LA FOIRE A L'OLIVE?

Grâce, il faut le dire, à l'entreprise CODONNEL, la com-  
mune a pu faire une excellente opération de plantation  
d'oliviers.

Sans cette entreprise en effet, ces essences vénérables  
n'auraient pas été à la portée de notre bourse.



### FOIRE A LA BROCANTE

Comme chaque lundi de Pâques, le Comité des Fêtes accueil-  
lait à SIE ANASTASIE les marchands de puces et autres bro-  
canteurs du département. Ce fut, cette année encore, une  
parfaite réussite.



### LE BULLETIN MUNICIPAL A 2 ANS

Cet anniversaire est un gage de continuité et aussi  
d'intérêt de la part de ses lecteurs.

Bien que cela ne soit pas dans nos habitudes, adressons,  
pour une fois, nos félicitations à M. Jacques MACHET,  
Adjoint, chargé de l'information et souhaitons lui bon  
courage.

### UNE TRADITION ELARGIE

Pour la troisième année, le Conseil Municipal s'est re-  
trouvé à la Guinguette pour y partager, en famille, un  
excellent repas préparé par Jean-Henri et son fidèle  
Chef BONA.

Cette année le personnel municipal était convié à parta-  
ger cet instant de détente et de gastronomie. C'est dans  
une ambiance des plus amicales que cette réunion familia-  
le s'est prolongée fort tard.



### CYCLO TOURISME

Samedi 6 avril l'Assemblée Générale du Tasi-Cyclo-Club  
s'est tenue à la Salle Polyvalente.

Le Président du Club, M. Michel FORISSIER présenta les  
rapports moral et financier de sa section.

Un bilan positif, une trésorerie saine, mais surtout des  
projets pour 1991 :

- refaire des sorties dominicales (rendez-vous devant  
la mairie à 9 H 00)
  - projet d'un rallye-promenade à l'occasion de la St Just
- Un apéritif a clôturé cette sympathique réunion.



SPORT DETENTE

Après une première réunion le jeudi 4 avril à la salle polyvalente, il a été décidé de poursuivre la démarche en développant l'effort d'information; les vœux suivants sont par ailleurs exprimés :

1. Le bureau provisoire dispose de la salle des sports le jeudi soir à partir de 19 H 00 (demande en sera faite à la commission).
2. Cette section de l'A.S.L. se propose d'utiliser un créneau d'activité actuellement disponible dans la palette de notre vie associative : " la pratique d'activités sportives diversifiées (basket-ball, foot-ball, volley-ball...) excluant toute élitisme et toute perspective compétitive.
3. La participation aux activités du club (donc à la salle dans les créneaux autorisés) sera réservée aux membres adhérents à jour de leur cotisation annuelle (à définir, mais environ 50 F 00 pour l'année). Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

Le Nouveau Bureau de l'Amicale Bouliste est sur les rails Bernard BOULIAN vient de passer amicalement le relais Présidentiel à Lucien DEVOS.

Parmi les nouveaux saluons l'arrivée d'Elvire GRISOLLE. Bon courage à tous et surtout bonne saison sportive.



CLUB DES CIGALES

Mercredi 24 avril : visite de VAISON LA ROMAINE ; le matin repas à VALAUCENE au pied du VENTOUX ; l'après-midi le VENTOUX et retour par CARPENTRAS.

Départ : 7 H

Prix : 180 F

Quelques places sont disponibles.

Tél. au 94.72.24.27.

Le 24 mai : sortie au Pont du GARD, retour par TARASCON. Vous pouvez retenir vos places.

RESTAURANT PIZZERIA  
"LA GUINGUETTE"  
MAISON COLL  
TEL. 94.722367

RANDONNEURS PEDESTRES

Le mardi 2 avril 1991 à 18 H 30, dans notre salle polyvalente, avait lieu la réunion trimestrielle des randonneurs pédestres.

43 membres du club participaient à cette réunion, dont l'ordre du jour était assez chargé :

- le programme fut établi pour le 2ème trimestre 1991 : marches hebdomadaires du mardi matin et marches de la journée toutes les 3 semaines, avec à chaque fois, un responsable volontaire pour l'organisation et le circuit concernant chaque sortie.

- une sortie de 4 jours étant envisagée pour la première semaine de juin, préparée par Marie LAURENT; les inscriptions définitives, au nombre de 34, furent enregistrées.

Le programme de ces 4 journées fut proposé et accepté. C'est une expédition qui se présente bien.

- le voyage dans le Queyras, fixé à la fin de juin, fut également évoqué. Il durera 6 jours.

5 randonnées dans la montagne sont prévues.

Les inscriptions définitives seront prises un peu plus tard.

Cette expédition, préparée par A. GUEGUAN, ne peut qu'être une réussite comme le fut celle de l'an dernier.

- questions diverses :

la Présidente propose que, outre les mesures de prudence adoptées précédemment, chaque marcheur puisse connaître à l'avance, au moins approximativement, le degré de difficulté des randonnées, un nombre (de 1 à 3) pouvant être attribué dans ce but à chaque sortie prévue.

Après épuisement de l'ordre du jour vint le moment de la pizza et du vin rosé... et des conversations particulières, très animées... en un mot, le moment de l'amitié. Pour tout renseignement sur le club, s'adresser à la mairie de STE ANASTASIE (94.72.21.19) ou à Mme LAURENT (94.72.24.34).



Les marcheurs à l'écoute.

PREMIER CONCERT A LA SALLE POLYVALENTE  
LE 18 MAI A 20 H 30

Un premier concert sera donné par l'ensemble MUSICA ANTIQUA de TOULON et du VAR, dirigé par Christian MENDOZE, frère de notre concitoyen Robert MENDOZE.

ENTREE : 30 F pour les adultes

10 F pour les enfants accompagnés

Les réservations pourront être effectuées à la mairie, le matin à partir du 2 mai.

Pour le financement de ces travaux le Conseil décide de solliciter du Conseil Général du VAR l'octroi d'une subvention spécifique de 38 500 F. Adopté à l'unanimité.

10. TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SALLE POLYVALENTE (VOIRIE ET RESEAUX DIVERS)

Le Maire propose une estimation du coût des travaux de V.R.D. présentée par l'entreprise GERLAND.

Le montant du devis s'élevant à 74 070 F T.T.C., il est décidé de solliciter du Conseil Général du VAR l'octroi d'une subvention spécifique de 31 000 F.

Adopté à l'unanimité.

11. CANAL D'ARROSAGE

Le Maire informe le Conseil de la démission de ses fonctions de Président de l'Association Autorisée des Eaux de l'Issole de M. Gilbert COLON.

Cette demande a été transmise à M. le Sous-Préfet de BRIGNOLES.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL  
du 15 mars au 15 avril

- Débroussaillage des rives de l'Issole au Bréridou et au camp de Bordeaux.
- Rebouchage des nids de poules (suite) L'année pluvieuse que nous connaissons entraîne des dégradations nombreuses de chaussées : le travail de rebouchage des nids de poules est à reprendre après chaque pluie.
- Elargissement du chemin des Fabres sur 65 mètres pour rectifier le premier virage où le manque de visibilité était la cause d'accidents de voitures.
- Pose de rideaux occultants dans la petite salle de l'ensemble sportif et culturel ; des démarches ont été entreprises pour l'organisation de séances de projection de films dans les meilleurs délais.
- Pose de fourreaux rue Notre Dame, destinés à recevoir des poteaux pour barrer cette rue d'une chaîne le jour du marché.
- Elagage d'arbres le long des chemins pour éviter des éraflures à la peinture de la benne à ordures.
- Réfection de l'ancien local de pompage rue du Pont Vieux. Ce local sera mis à la disposition du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) dès son achèvement. Afin que nul n'en ignore, une plaque indiquera sa destination.
- Plantation de 12 oliviers âgés d'une trentaine d'années sur les plates-bandes du centre sportif et culturel du côté de la route départementale. Une taille sévère a été nécessaire pour assurer leur reprise en ce lieu.
- Plantation de 2 oliviers au centre des îlots de la route départementale à l'entrée ouest du village. Ces plantations d'oliviers, arbres méditerranéens par excellence, chargés de symboles et d'histoire, donneront, dès l'an prochain, à l'entrée de notre village un cachet particulier.

Durant l'hiver 1990/1991 la mairie a conduit d'importants efforts d'informations et d'incitations, en faveur du "débroussaillage".

Un local sera mis, comme prévu, à la disposition du CCF dès l'achèvement des nouveaux locaux techniques des Aires. M. HERNANDEZ, Vice-Président du CCF, demande la parole : - M. HERNANDEZ s'inquiète du fait que le local promis au CCF ne soit pas encore mis à sa disposition..., il estime ce besoin tout à fait essentiel à la bonne marche du comité.

Le Maire expose les raisons de "ce qui ne peut être considéré comme un retard", mais convient du bien fondé de la demande qui sera satisfaite dans les délais prévus.

Ce local de réunion sommairement aménagé par la commune, sera donc mis prochainement à la disposition du CCF.

M. HERNANDEZ prend acte de cette décision. Le Maire réaffirme enfin la volonté du Conseil Municipal de poursuivre des efforts programmés et adaptés aux moyens financiers de la commune.

7. ORDURES MENAGERES

Le Conseil, après avoir pris connaissance du projet de convention d'élimination des déchets ménagers présenté par la S.A. DRAGUI TRANSPORTS, décide d'autoriser le Maire à signer ce document.

Celle-ci fixe les conditions de réception, de chargement et de transport des ordures ménagères depuis le quai de transfert de LA ROQUEBRUSSANNE jusqu'à l'usine de traitement du CANNET DES MAURES.

8. ECHANGE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

A la demande de M. AUJEAU, M. CUENOT présente le projet d'échange de parcelles entre la commune et ce propriétaire - la commune céderait une portion de l'ancien chemin communal au lieu-dit Bousquo di Miero.

- M. AUJEAU céderait à la commune une partie équivalente de la parcelle cadastrée N°148.

Enfin M. AUJEAU s'engage à supporter la totalité des frais d'acte, d'arpentage et d'enquête publique relative à cette opération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise M. le Maire à lancer la procédure d'enquête publique et à signer toutes les pièces correspondantes à cette affaire.

9. TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SALLE POLYVALENTE  
DEMANDE DE SUBVENTION

Après les travaux supplémentaires ayant dû être exécutés en achèvement de la salle polyvalente, le Maire présente les estimations de prix concernant :

- des travaux d'électricité, de plomberie, de peinture et de menuiserie réalisés par l'entreprise SAPE pour un montant de 81 395 F T.T.C.

VOUS VOULEZ VENDRE  
ACHETER  
TOUTES TRANSACTIONS  
IMMOBILIERES  
PATRICK LEPAGE  
Tel. 94.722369